

 2017 : Déchets  2018 : Biodiversité  2019 : Solidarité  2021 : Energie  2022 : Climat

Dijon, le 2 juillet 2022

Madame, Monsieur, Chers parents,

### FORMATION LASALIENNE - FORMATION INTEGRALE

Vous recherchez une éducation de qualité pour vos enfants. Et vous avez raison. Quoi de plus important si ce n'est la santé de nos enfants ? Nous poursuivons le même objectif. De la maternelle à BAC +5 nous portons toute notre énergie à faire grandir les jeunes qui nous sont confiés.

De quoi dépend la qualité d'une formation ? Elle ne se réduit pas à la préparation aux examens. Un 100 % aux examens, s'il réjouit au premier regard, ne répond pas forcément à cette quête d'exigence de qualité. Est-ce que les élèves ont été outrageusement sélectionnés à l'entrée ? Dans ce cas, il est difficile de ne pas atteindre le pourcentage de réussite maximal. A Saint Joseph, tout le monde a sa chance.

La question du devenir des élèves après leur examen nous semble être plus importante. Les jeunes diplômés sont-ils en situation de réussite dans leur nouvelle formation, sont-ils épanouis, socialisés ? Voilà un critère beaucoup plus pertinent.

A Saint Joseph, nous sommes plutôt fiers de la réussite de nos jeunes bacheliers. Ils ne réussissent pas tous du premier coup : il y a des filières sélectives, certains se trompent d'orientation, mais pour la majorité d'entre eux la scolarité se déroule bien voire très bien. Cette année encore, les meilleur(e)s élèves ont décroché les meilleures prépas de France (Sainte Geneviève à Paris) et de province (INSA à Lyon) mais surtout, ils ont presque tous validé un vœu qualitatif sur Parcoursup. La procédure se termine le 13 juillet.

Les parents scrutent parfois les classements des collèges et des lycées. Les médias sont friands des indicateurs de performance des collèges et des lycées publiés par le ministère. Ils sont pourtant à prendre avec des pincettes. Le ministère lui-même précise que ces indicateurs n'ont pas vocation à classer les établissements.

Et oui, ils ne prennent pas en compte ce qui se passe l'année d'après. Et, surtout, ils ignorent le projet éducatif qui porte l'établissement. Peut-on comparer une « boîte à BAC » qui fait du bachotage et un établissement scolaire qui s'attache à faire grandir les élèves dans toutes leurs dimensions : artistique, sportive, culturelle, humaine, spirituelle... ? Nous sommes loin du bachotage ! Comment prendre en compte un atelier éloquence ? les temps de débats animés à l'aumônerie ? les projets internationaux interdisciplinaires ? les clubs pilotés par des élèves ? le tutorat, les projets solidaires... ? La liste n'est pas exhaustive. Le projet de l'établissement échappe à ce type de classement. Il faut le vivre pour le comprendre. Il n'y a rien de plus beau, comme parents et comme éducateurs, que de voir grandir un enfant, de le voir sortir de sa chrysalide, prendre confiance, de se dire « voilà il tient debout, il est prêt à trouver sa place de citoyen et d'homme dans le monde ». Voici la qualité ! Evidemment, nous sommes humains, faillibles, il y a parfois des échecs mais l'objectif et la volonté sont là, inspirés par notre fondateur Jean Baptiste de la Salle, saint patron des éducateurs.

### NOS ELEVES ONT DU TALENT

Il y a 3 ans nous avons pris la décision de valoriser les talents de nos élèves. Deux fois empêchés en raison de la COVID nous avons enfin réussi à organiser la **Cérémonie des talents et des engagements**. Au-delà des performances scolaires nos élèves s'engagent dans de multiples projets, clubs, actions et ils ont brillé en EPS, en art ou dans divers concours. Trois cérémonies ont été organisées : une pour le collège, une pour le LEGT, une pour le LP. Ce sont plus de 400 élèves qui sont montés sur scène et ont reçu un diplôme officiel.

## RESTAURATION SCOLAIRE

Quoi de plus irrationnel que notre rapport à la nourriture ? Déjà, dans une famille de 4 ou 5, tous les membres n'apprécient pas les mêmes mets alors, dès que l'on aborde la restauration collective, cela devient compliqué.

Pour répondre à cette diversité nous avons opté à Saint Joseph pour un large éventail de prix et de mets. En primaire, les élèves de CE2, CM1, CM2 ont le choix entre 2 menus tandis qu'au secondaire les élèves qui fréquentent le restaurant scolaire peuvent choisir de 1 à 4 plats et bénéficier d'un bar à légumes en accès libre. Une pizzeria, une cafétéria et une salle hors sac complètent l'offre.

Nous entendons parfois, des *à priori* sur la société de restauration. Si le nom de l'entreprise peut être important, le cahier des charges l'est beaucoup plus. Nous avons imposé, lorsque nous avons choisi notre prestataire, un cahier des charges exigeant : **20 % de produits bio, 60 % de circuit court et 90 % de fait maison**. De plus, nous n'avons pas choisi le moins disant mais le mieux disant. Si l'établissement donne une somme insuffisante à la société de restauration pour confectionner le repas, elle ne pourra pas faire des miracles. Le choix de SODEXO répond à toutes ces exigences.

Précisons que ce que les familles payent à chaque repas correspond au prix du repas PLUS son encadrement. C'est la raison pour laquelle un repas d'un élève de maternelle qui mange pourtant peu revient plus cher qu'un repas de collégien. Le personnel surveille et anime le temps méridien, sert les plats, coupe la viande...

Si ce n'est déjà fait, nous vous encourageons à installer l'application *SOHAPPY* de SODEXO sur vos smartphones ou ordinateurs. Elle vous permet de consulter les menus et leurs spécificités. Il y a toujours au moins deux choix pour chaque plat.

Enfin, nous tenons à remercier le **Conseil départemental de Côte d'Or** qui reconduit, pour 2022-2023, son aide qui s'élève cette année à 1,94 € par repas, **pour les tous les collégiens**. Cette hausse allège notablement le budget des familles et absorbe, en passant de 1.74 € (cette année) à 1.94 €, l'augmentation liée à l'inflation.

## ECOLE DIRECTE

Nous enverrons avant la rentrée, aux nouvelles familles du Groupe, leur CODE PARENTS. Merci d'activer votre session en changeant le code comme demandé et de le conserver très précieusement en plusieurs endroits. Sans lui, pas d'informations ni de continuité pédagogique en cas de confinement.

Les CODES ELEVES seront remis en main propre aux nouveaux élèves par le professeur principal, à la rentrée.

Les familles et élèves déjà présents en 2021-2022 conservent les mêmes codes.

Nous vous encourageons à installer, avant la rentrée, l'application ECOLE DIRECTE sur vos smartphones. Elle fonctionne parfaitement.

Nous vous rappelons que les CODES PARENTS NE DOIVENT PAS ETRE DONNES AUX ENFANTS car ils donnent accès, entre autres, à des informations financières, permettent des justifications indues et ne permet pas aux élèves d'accéder à tous leurs devoirs.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons d'agréables vacances.

Les chefs d'établissement des Ecoles Primaires  
Geraldine GUILLEMENOT & Laurence DELETRE



Le chef d'établissement coordonnateur  
Laurent PICHOT



📁 **Sections B.T.S.**

📍 accueil devant la rotonde (cafétéria)

CLASSES	TOUS LES ETUDIANTS Accueil	INTERNES RESIDENCE Etudiante
Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques Conception de Produits Industriels Systèmes Numériques Electrotechnique <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Classes de première année</li> <li>▪ Classes de deuxième année</li> </ul>	<p><b>Lundi 5 septembre</b></p> <p>⇒ à 8h00</p> <p><b>Jeudi 1<sup>er</sup> septembre</b></p> <p>⇒ à 10h00</p>	<p><b>Internes</b></p> <p><b>Dimanche 4 septembre</b> à 19h00</p> <p><b>Résidence étudiante</b> Installation le 31/08/22. Prendre contact avec Mme BARRE.</p>
Enveloppe du Bâtiment <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Classe de première année</li> <li>▪ Classe de deuxième année</li> </ul>	<p><b>Rentrée au Lycée Les Marcs d'Or</b> ⇒ à 14h00</p>	

**AVIS IMPORTANT** – sauf dérogation demandée A L'AVANCE PAR ECRIT, il nous sera impossible d'accueillir les élèves en dehors des heures indiquées dans les tableaux ci-dessus.



**QUELQUES INFORMATIONS A RETENIR...**

**A NOTER DANS VOS AGENDAS**

<b>Septembre 2022</b> Merc 7/09 + Jeudi 8/09 Du 12 au 16/09	Photo individuelle des étudiants Semaine découverte aumônerie	<i>Pour les lycéens</i>
<b>Octobre</b> Du 04 au 9/10 <b>Vendredi 7/10</b> Du 22 au 24/10	Pèlerinage du Rosaire <b>Soirée Portes ouvertes, de 16h30 à 19 h 30</b> Université Lasallienne d'Automne	Ouvert aux lycéens et post bac <b>Ecoles primaires + collège</b>
<b>Novembre</b> Du 07 au 30/11 <b>Jeudi 10/11</b>	Collecte de denrées pour la <b>Banque Alimentaire</b> <b>Journée Pédagogique</b>	<i>Tout le groupe St Jo se mobilise</i> <b>Collège et lycée</b>
<b>Décembre</b> Vendredi 9/12 – 18h30 Mercredi 14/12	<b>Soirée de remise du diplôme de l'enseignement sup.</b> <b>Forum</b> des études supérieures (présentation des écoles post-bac)	<i>Pour les premières et terminales du lycée général</i>
<b>Janvier</b> <b>Vend 13/01 – 17h/19h</b> <b>Sam 14/01 – 10h/13h</b>	<b>Portes Ouvertes SPECIALES POST-BAC</b>	<i>Présentation des sections post-bac (BTS, licences, Bachelors...)</i>
<b>Mars</b> <b>Vendredi 10/03 – 17h/19h</b> <b>Samedi 11/03 – 9h/13h</b> <b>Vendredi 24/03</b>	<b>Journées PORTES OUVERTES</b> <b>Uniquement lycées et enseignement supérieur</b> Tous les établissements du Groupe St Joseph Forum des métiers 3 <sup>e</sup> et 2 <sup>nd</sup>	<i>Visite des écoles – collège - lycée-institut supérieur - centre de formation continue &amp; CFA ouverte aux familles et au public extérieur</i>
<b>Avril</b> Vendredi 7/04	<b>Bol de riz</b>	<i>Groupe</i>
<b>Mai</b> Jeudi 4/05 – 8h30/11h <b>Vendredi 12/05 – 16h/19h</b> <b>Samedi 13/05 – 10h/13h</b>	<b>Don du sang</b> <b>Matinée Portes ouvertes SPECIALES</b> <b>ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS</b>	Elèves majeurs et adultes <i>Présentation des sections de 4<sup>e</sup>Découverte, 3 Prépa Métiers – CAP - Bac professionnel)</i>

## **BUREAU DES ETUDANTS (BDE)**

Une cotisation de 10 € sera demandée à tous les étudiants. Le BDE est une instance portée par les étudiants chargée de faire vivre, entre les étudiants, des temps de convivialité. Il est aussi un relais avec l'administration de l'établissement. Les étudiants de BTS seront associés aux étudiants du Centre de Formation et aux étudiants ECAM.

## **ASSOCIATION COOPERATIVE :**

La cotisation de 6,00€ intégrée dans les frais annuels, permet d'apporter une aide pour diverses activités (financement pour voyage, fêtes, échanges, achat de matériels.)

# **VIE SCOLAIRE**

## **HORAIRES**

- **Bureau de la Vie Scolaire à prévenir pour toute absence ou retard : - Tél. 03.80.59.20.31**
- **Cours - Assurés du LUNDI MATIN au VENDREDI SOIR de 8 h 10 à 12 h 05 et de 13 h 30 à 17 h 25.**  
**A noter : L'établissement ne saurait accepter que les étudiants quittent le lycée avant le début officiel des vacances (départ anticipé). En effet, les dates de fin des cours et de retour doivent être impérativement respectées.**



**INTERNAT** – (garçons et filles) **Ouvert du dimanche soir 20 h 00 au vendredi 7 h 30.**

**Responsable de l'internat : Mme Emilie BARRE – Tél : 07.56.38.13.68.**

Les étudiants doivent quitter l'internat chaque fin de semaine. **Un règlement spécifique à l'internat est remis à chaque interne et est consultable en ligne sur le site internet (onglet INFOS PRATIQUES). La fiche « Infirmier/Internat » doit être rapportée, au plus tard, le jour de la rentrée à Mme BARRE.**

## **RESIDENCE LA SALLE**

La résidence est strictement réservée aux étudiants postbac.

L'état des lieux et l'installation dans les chambres se feront, sur rendez-vous, le mercredi 31 août 2022. Prendre contact avec Mme BARRE - Tél : 07.56.38.13.68.

Le règlement de la résidence, qui vous a été adressé par le secrétariat, est disponible sur notre site internet, onglet « Infos Pratiques ».

## **REGLEMENT INTERIEUR**

Il a été envoyé avec le dossier d'inscription et est disponible sur notre site internet, onglet « Infos Pratiques ».

**IL EST INTERDIT DE FUMER DANS L' ENCEINTE DE L'ETABLISSEMENT Y COMPRIS LES CIGARETTES ELECTRONIQUES**

**De même, il est formellement interdit d'introduire ou de consommer des boissons alcoolisées, produits stupéfiants ou un quelconque produit illicite. A la demande du chef d'établissement, des contrôles par les services appropriés, pourront être faits au cours de l'année.**

## **ABSENCES - RETARDS :**

Pour toute absence prévisible, l'étudiant est tenu d'informer ou de faire informer par écrit (avec justificatif si nécessaire) et au préalable, l'administration des STS, qui appréciera le bien-fondé de cette demande.

Après toute absence l'étudiant doit se présenter au secrétariat STS afin d'obtenir un billet d'entrée.

**Aucun étudiant ne peut quitter l'établissement, durant les cours ni les récréations, sans l'accord du Directeur Délégué aux Formations.**

Durant la période de stage, l'étudiant a l'obligation de prévenir l'entreprise pour signaler son absence ainsi que le secrétariat STS

## **COMPORTEMENT :**

Les étudiants doivent avoir un comportement respectueux envers leurs camarades, leurs professeurs et l'ensemble du personnel. **Une tenue correcte et appropriée est exigée.**

De plus, pour des raisons de sécurité, les étudiants qui travaillent aux ateliers doivent obligatoirement porter le vêtement de travail imposé, des chaussures de sécurité si nécessaire et pour ceux qui ont les cheveux longs les avoir attachés. De même, tout ce qui peut provoquer un arrachement (boucles d'oreilles ou piercing) doit être retiré ou protégé pendant les séances d'atelier.

**L'utilisation des téléphones, baladeurs et autres... est interdite dans les salles de cours et les espaces techniques** (en cours, les téléphones doivent être éteints et rangés dans le cartable).

Toute infraction entraînera la confiscation de l'appareil.

### **ACCES A L'ETABLISSEMENT - SECURITE**

L'entrée piétons (39 Rue du Transvaal) est contrôlée par le personnel de l'établissement. **Les étudiants doivent systématiquement présenter leur carte étudiant. Quant aux adultes, ils devront avoir un rendez-vous avec une personne identifiée et remettre une pièce d'identité au personnel de la loge pour obtenir un badge « Visiteur » pour pouvoir rentrer.** Un accès est également possible au 21 Rue Daubenton via le badge salto.

Les étudiants disposent d'un garage pour vélos et cycles motorisés (jusqu'à 80 cm<sup>3</sup> inclus) à l'intérieur de l'établissement. En dehors de ce garage, tout autre lieu de stationnement est interdit.

*Dans le cadre du plan **Vigipirate**, nous vous rappelons que **les étudiants/parents ne sont pas autorisés à pénétrer en voiture** dans l'enceinte de l'établissement.*

## **INFO. ADMINISTRATIVES**

**STANDARD GENERAL et ACCUEIL – 03.80.59.20.20**

Ouvert de 7 h 50 à 12 h 05 et de 13 h 00 à 17 h 30

**SECRETARIAT STS (Mme CHAVONET – Mme CLAUDON - 03.80.59.20.31)**

Ouvert de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h

### **ACCES AU PORTAIL INFORMATIQUE**

Site : [www.ecoledirecte.com](http://www.ecoledirecte.com) : A partir d'une connexion sécurisée Internet, les familles peuvent suivre la scolarité de leur enfant et accéder à diverses informations. **Les codes d'accès demeurent valables durant toute la scolarité de votre enfant dans le Groupe.** (En cas de problème d'accès contacter : [infoparents@stjodijon.com](mailto:infoparents@stjodijon.com))

- Sur l'espace "ELEVE" : vous aurez accès au cahier de texte, espace de travail, bulletins de notes, absences enregistrées...
- Sur l'espace "FAMILLE" : vous pourrez suivre la scolarité de votre enfant, correspondre avec les enseignants via la messagerie, mettre à jour vos coordonnées, visualiser votre compte et procéder à un paiement en ligne de la restauration scolaire (onglet "Porte-monnaie")...

**Nous vous recommandons de tester rapidement vos codes d'accès et de consulter régulièrement ce portail sur lequel seront adressées toutes les informations importantes du Groupe, au cours de l'année scolaire. Nous vous encourageons également à télécharger l'application « Ecole Directe » sur votre téléphone portable.**

Les « nouvelles » familles recevront leurs codes d'accès par courrier avant la rentrée. Les codes des nouveaux étudiants seront donnés, par le responsable de la formation, à la rentrée.

**Attention** : Parents et étudiants doivent bien utiliser leurs propres codes d'accès.

### **CHANGEMENT DE SITUATION**

Toutes les modifications de situation familiale ou de coordonnées (adresse, mail, téléphone...) doivent être signalées le plus tôt possible, au secrétariat, par écrit (courrier ou mél à : [secretariatbts@stjodijon.com](mailto:secretariatbts@stjodijon.com))

## ASSURANCE SCOLAIRE

Le montant de cette assurance est compris dans la Contribution des Familles. Il n'est donc pas nécessaire de souscrire une assurance scolaire personnelle (voir Convention financière disponible sur notre site (Infos Pratiques). Le dépliant d'information de l'Assurance FEC vous sera remis d'ici la rentrée scolaire.

Vous pouvez également vous rendre sur le site [www.assurances-fec.org](http://www.assurances-fec.org) (Accès client - Espace particuliers – code d'accès fec80820) afin de prendre connaissance de l'ensemble des termes du contrat (garanties, exclusion...) et de télécharger les documents d'informations.

## CERTIFICATS DE SCOLARITE

Un certificat de scolarité sera à votre disposition sur le site "Ecole directe" (*Espace Famille – Documents- Administratif pour « votre enfant »*), **15 jours après la rentrée.**

## BOURSES ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

Pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année, l'inscription s'est faite par internet, sur le site du CROUS du 15 janvier au 31 mai (pendant le cycle de terminale). Pour les étudiants de 2<sup>ème</sup> année de BTS, les étudiants doivent obligatoirement renouveler leur demande en suivant la même procédure.

## OBJETS PERDUS

Un service d'objets trouvés existe à l'Accueil et au secrétariat STS. N'hésitez pas à vous y rendre. Trop souvent les objets ne sont pas réclamés.

*L'établissement décline toute responsabilité pour les objets précieux, l'argent, le matériel, les véhicules, les cycles...apportés ou déposés dans l'enceinte de l'établissement.*

## **ACTIVITES PROPOSEES AUX ETUDIANTS**



### **CENTRE de DOCUMENTATION et d'ORIENTATION (CDI)**

Les étudiants, seuls ou accompagnés de leurs professeurs, pourront se rendre au CDI pour des activités de lecture, des travaux de recherche, des séances de méthodologie.

Le professeur-documentaliste les guidera dans l'utilisation des ressources : ouvrages, presse, documents relatifs à l'orientation, internet... et la réalisation de leurs travaux.

La plupart des documents peut être prêtée. Le CDI possède un fonds propre aux élèves du lycée : documentaires, romans, BD, manuels scolaires, etc.

Le portail du CDI, accessible sur <http://lycee-saintjoseph-dijon.esidoc.fr/>, permet la recherche des documents et l'accès à certaines ressources en ligne.



### **U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire)**

L'Association Sportive du lycée St Joseph propose de nombreuses activités ouvertes à tous dans un but d'entraînement et/ou de compétition. Animée par les professeurs d'EPS, elle est ouverte à tous, mais une pratique régulière et un engagement sur l'année est obligatoire.

Les entraînements se déroulent le midi entre 12h et 13h30, ou le soir à 17h30. Le planning sera mis à jour à la rentrée.

**Les inscriptions se font auprès des professeurs d'EPS au moment des créneaux et se dérouleront jusqu'à mi-octobre.** La cotisation est de 20 € par chèque à l'ordre « Association Sportive Lycée St Joseph ».



### **CLUB BEACH-VOLLEY ST JO**

Le Club Beach-Volley est animé par M. CHARCHAUDE, professeur d'EPS.

Les entraînements ont lieu le lundi, de 17h30 à 19h, sur les installations du BEACH SPORT DIJON.

Une sélection sera faite en début d'année par M. CHARCHAUDE. Inscription gratuite pour l'année.

Par ailleurs, d'autres clubs existent au sein de l'établissement et sont animés par les élèves eux-mêmes en lien avec la Responsable de Vie Scolaire et/ou des enseignants (exemple : Club Astronomie, Club Informatique, Club Jeux de société, Clubs photos, Club Citoyens du Monde).

## **POINT ECOUTE PSYCHOLOGIE**

### **2 psychologues spécialistes de l'enfance et de l'adolescence**

Le point écoute psychologie, offert par l'établissement, n'a pas vocation à proposer des suivis psychologiques de longue durée. C'est un lieu d'écoute active qui permet d'accompagner les jeunes qui vivent un moment délicat ou à dédramatiser l'accompagnement psychologique.

Le nombre de rencontres possibles est limité à 3 par étudiant et par année scolaire.

Si la famille souhaite s'engager dans une thérapie, elle devra continuer avec une prise en charge extérieure à l'établissement.

Nos psychologues assurent une permanence les jeudis et vendredis après-midi (bureau à côté de l'infirmerie).

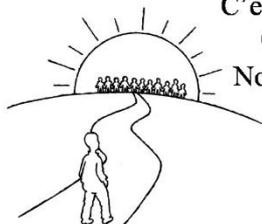
Les jeunes souhaitant les rencontrer doivent demander un rendez-vous par l'intermédiaire des directeurs des études, du bureau de la Vie Scolaire ou de l'Infirmerie.



## **SOUTIEN AUX ETUDIANTS EN DIFFICULTES SCOLAIRES**

### **ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE**

Ces séances accompagnées seront intégrées dans les emplois du temps.



La Pastorale du Groupe St Joseph se fonde sur le projet éducatif Lasallien. C'est toute la vie de nos établissements, la manière de vivre ensemble, d'enseigner, d'éduquer, d'assumer les responsabilités qui constitue l'animation pastorale.

Notre mission est de proposer à chacun un chemin de croissance personnelle, humaine, spirituelle et d'offrir la liberté de construire sa propre identité en relation avec le Dieu de Jésus-Christ.

## Des propositions diversifiées

### Temps Forts

- *Temps d'échanges* : Seconde LP et LEGT.
- *Temps de paroles et d'échanges* : 4DEC et 3PM.
- *Cîteaux* : Découverte de la vie monastique - 6e/ Secondes
- *Pèlerinage du Rosaire à Lourdes* : Lycéens
- *Taizé* : Rencontres lycéennes.
- *Pèlerinage à La Salette, marche vers le Carmel de Flavignerot* : 3e et 4e.
- *Retraites* : Se ressourcer et partager, de la 6e à la 3e.
- *Education Laïque au fait religieux (ELFR)* : 5e/ Secondes.

### Vivre ensemble

- *Ateliers créatifs* : Pour les collégiens, pendant la pause méridienne.
- *Jeudi-partage* : Temps d'échange et débat, à midi, autour d'un repas pour les lycéens.
- *Points écoute* : Être simplement écouté !
- *Parcours d'Education à la Justice, au Service et à l'Engagement* : Développer et intérioriser les valeurs lasalliennes.

### Vivre sa foi

- *Catéchèse 6èmes* : Le lundi en M4.
- *Catéchèse 5èmes* : Le mardi en M4
- *Aumônerie 4e et 3e* : Tous les 15 jours, de 11h45 à 13h20.
- *Parcours de réflexion chrétienne* : Lycéens.
- *Préparation aux sacrements pour tous.*
- *Messe* : Tous les jeudis, à 17h45, à la chapelle.

### Solidarité

- *Collectes* : Banque Alimentaire ; vêtements, produits d'hygiène pour migrants et SDF...
- *3e solidaires, lycéens solidaires*
- *Solidarité migrants, accueil et accompagnement de jeunes mineurs*
- *Bol de riz, repas solidaires*

### Un lieu d'accueil

Local lycéens - Espace collégiens.

## Propositions pour les lycéens dès la rentrée...

**Découvrir l'aumônerie lycée** : Lundi 12, mardi 13, jeudi 15, vendredi 16 septembre 2022, de 12h00 à 13h30, autour d'un repas convivial !

**Pèlerinage du Rosaire à Lourdes** : 4 au 9 octobre 2022 : Des lycéens au brancardage, au service de pèlerins malades, pour vivre une expérience unique de solidarité et d'engagement.

**Rassemblement des lycéens à Taizé** : 23 au 27 octobre 2022. Un temps de rencontres, de vie simple, de silence, de prière, de réflexion et de partage.

## Contacts

L'aumônier

Père Oscar Ruiz, aboruiz@gmail.com

Les adjointes en pastorale scolaire :

Collège : Claire Sirlin, claire.sirlin@stjodijon.com

Lycées : Sabine Langlois-Mahata, sabine.langlois@stjodijon.com

*Vous avez choisi notre établissement pour nous confier votre enfant. De ce fait, en tant que parent d'élève vous êtes associés à la communauté éducative du **Groupe Saint Joseph La Salle à Dijon**.*

*En effet, le « Projet Éducatif Lasallien » (PEL\*), que nous essayons de vivre ici, suppose la participation de chaque membre: enseignants, personnels, jeunes et parents !*

## **Qu'est-ce que le P.E.L. ?**

**\*Projet Éducatif Lasallien** : Depuis 1705, notre établissement fait partie du « **Réseau lasallien** », c'est-à-dire de l'ensemble des établissements qui se trouvent sous la responsabilité des Frères des Écoles Chrétiennes dont le Fondateur est **Jean Baptiste de La Salle** (1651-1719). Il proposa un enseignement novateur, destiné aux plus pauvres, afin de favoriser le développement global du jeune dans ses dimensions intellectuelles, sociales, morales et spirituelles.

Si vous souhaitez aller plus loin : [www.lasalle.fr](http://www.lasalle.fr)

Le P.E.L. donne les grandes lignes directrices à mettre en œuvre. Il définit un esprit et les principales applications ou implications concrètes auxquelles il faut veiller.

Mais chaque établissement a sa propre histoire, s'adresse à des enfants et/ou des jeunes de milieux très divers. Il est donc important que la communauté éducative précise comment elle va concrètement mettre en œuvre le PEL, au travers de son "**projet d'établissement**" (document disponible sur notre site : *Groupe Scolaire – Projet d'Établissement*). Nous vous invitons à en prendre connaissance.

**Dans l'enseignement catholique, tous les membres de la communauté éducative sont appelés à participer et à vivre ensemble le projet d'établissement.**

Le présent courrier a pour but de vous aider à mieux appréhender la communauté éducative, afin d'y prendre place. L'esprit dans lequel nous nous situons n'est pas celui d'une entreprise "prestataire de services pour des clients", l'appartenance à une même communauté éducative doit permettre d'établir un climat de confiance dans le respect de tous.

## **Comment bien vivre ensemble ?**

*Au sein de notre établissement lasallien le "vivre ensemble" est fondamental, car il représente le ciment des valeurs lasalliennes ; il permet de :*

- *Mettre en pratique des valeurs essentielles, telles que le respect de soi et des autres, la politesse, l'intégrité, la responsabilité....,*
- *Devenir citoyen,*
- *Développer la solidarité,*
- *Prévenir et apaiser les situations conflictuelles,*
- *Respecter les différences de culture et de religion,*
- *Devenir acteur de sa vie.*

*La communauté éducative*